

P*

Archives
Bibliothèque
Musée

*PATRIMOINES
BRETOIS



la mater orphanorum consolano
desolatorū via erantium salus
uite sperantium. Virgo ante par-
tū virgo in partu virgo post par-

Le patrimoine à l'heure numérique

VILLE DE
Brest

Brest
métropole océane
COMMUNAUTÉ URBAINE

Livre d'heure, XV^e siècle, MS1,
Bibliothèque municipale de Brest
Numérisation IRHT

Lettre n°3 / hiver 2007-2008

L'édito

Le patrimoine n'est pas à l'écart des innovations technologiques. C'est en particulier le cas en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Divers projets sont aujourd'hui menés directement par la collectivité brestoise ou en lien avec ses partenaires.

Ainsi le Musée des Beaux Arts, le réseau des bibliothèques municipales de Brest ou les archives municipales et communautaires sont engagés dans des programmes importants de numérisation et bien entendu de mise en ligne.

Notre effort en la matière passe aussi par le soutien apporté à la Cinémathèque pour lui permettre de numériser ses collections.

Bien loin d'être un effet de mode, il s'agit au contraire de renforcer l'accessibilité des collections publiques par le plus grand nombre tout en améliorant les conditions de conservation.

Mais l'usage de plus en plus répandu de ces technologies ouvre aussi de nouvelles perspectives pour renforcer la mémoire de notre ville. Une mémoire qui donne toute sa place aux femmes et aux hommes qui par leur vie font la ville. La démarche Wiki Brest est en ce sens une initiative originale. ■

Gaëtan Le Guern
Adjoint au Maire chargé de la Culture.



Le dossier

Livre d'heure, XV^e siècle, MS1 - Numérisation IRHT



La Bretagne numérique

La Bretagne a vite perçu les enjeux scientifiques et démocratiques de la numérisation du patrimoine écrit et graphique. Dès 2001, la COBB¹ a engagé une réflexion sur la mise en œuvre, à l'échelle de la région, d'un plan de numérisation visant à sauvegarder les documents rares et fragiles tout en leur assurant une large diffusion auprès de la population.



La Bibliothèque numérique de Bretagne

1 - La COBB, Agence de coopération des bibliothèques et centres de documentation en Bretagne, créée en 1985, fédère en son sein une centaine de bibliothèques municipales, départementales et universitaires, d'archives départementales et de centres de documentation spécialisés. La COBB, qui fonctionne sous statut associatif, sera fusionnée en 2008 avec le Centre régional du livre de Bretagne sous la forme d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC) nommé "Livre et lecture en Bretagne".

2 - www.hermine.org

3 - Régis Debray, *Les révolutions médiologiques dans l'histoire. Pour une approche comparative*, Lyon : ENSSIB/BM de Lyon, 1998

Conservation et communication : tels sont les deux impératifs, naguère antinomiques, dont les nouvelles technologies appliquées au patrimoine permettent une heureuse conciliation. Certaines bibliothèques et centres d'archives partenaires ont ainsi déjà contribué à la constitution d'une Bibliothèque numérique de Bretagne dans le cadre d'un partenariat avec la Bibliothèque nationale de France pour la numérisation de bulletins de sociétés savantes. Destinée au grand public, cette Bibliothèque numérique permet à chaque Breton d'y trouver matière à réflexion, car l'objectif de cet outil virtuel consiste avant tout à promouvoir l'étude et la connaissance de la culture, de l'histoire et de la langue bretonnes. Aussi, afin de garantir la richesse et la variété des sources d'informations, le corpus des premiers documents numérisés (*Les Cahiers de l'Iroise*, *les Bulletins et mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, *les Bulletin et mémoires de la Société polymathique du Morbihan*) devrait-il s'élargir dans les années à venir à d'autres supports tels que la presse quotidienne régionale (*L'Ouest-Eclair* et *La Dépêche de Brest*), la presse locale, les documents patrimoniaux en langue bretonne (en particulier les dictionnaires) et les cartes postales. Pour être menés à bien, ces chantiers numériques reposent sur de multiples partenariats régionaux et nationaux à construire qui engagent les collectivités territoriales (Communes, Départements, Conseil régional), l'Etat (DRAC Bretagne) et les acteurs culturels régionaux, tels que la COBB. En tout état de cause, ces réseaux institutionnels et associatifs concourent assurément à la mise en œuvre d'une véritable politique patrimoniale de Bretagne.

Parallèlement à ce dispositif régional, de nombreuses initiatives locales tendent à redonner vie à des collections très largement méconnues : informatisation des catalogues des fonds anciens et précieux de la Bibliothèque municipale de Brest, mise en ligne de la base des Archives municipales et communautaires ; numérisation de plaques photographiques, de photographies aériennes, de manuscrits ; développement de l'encyclopédie en ligne Wiki-Brest, numérisation des films de la Cinémathèque de Bretagne. Ces exemples suffisent à montrer que le traitement informatique des collections gomme l'hétérogénéité des collections, chaque document étant désormais consultable sur écran. Finis les délais de communication, les précautions lors de la manipulation des œuvres, la durée limitée (aux heures d'ouverture) de consultation : l'utilisateur pourra, dans un avenir sans doute assez proche, constituer à partir des bases de données brestoises, sa propre bibliothèque numérique de documents patrimoniaux.

Sans doute les dépositaires des œuvres originales que sont les bibliothèques, les archives et les musées perdent-ils en partie le contrôle de l'utilisation qui sera faite de ces documents. Mais "l'enfer" des bibliothèques a-t-il encore un sens ? Les professionnels du patrimoine doivent-ils être des censeurs ? Assurément pas : ce sont des passeurs, dont le rôle, au sein de ce qu'il est désormais convenu d'appeler "la société de l'information", est de transmettre ou du moins de garantir l'accès à la connaissance. Gérer des flux, en somme, sans oublier, comme l'écrivait Régis Debray il y a près de dix ans, que "la culture est dans le différé, non dans le simultané" et que "la réduire à une somme de performances live ou on-line serait la condamner à l'évanescence". ■

NT - IB

P. de Coëtanlem, Dictionnaire breton-français, 1789-1820



Le dictionnaire de Coëtanlem

Pierre Joseph Jean, chevalier de Coëtanlem de Rostiviec, naquit à Saint-Martin-des-Champs le 4 novembre 1749. Issu d'une famille de la petite noblesse bretonne, il eut quelque peine à obtenir et faire valoir ses titres, malgré le passé glorieux de ses ancêtres. A la Révolution française, il se retira en son manoir de Trogriffon où il entreprit la rédaction d'un dictionnaire breton-français "pour me distraire, écrit-il, des tristes réflexions que me faisaient faire les désordres que la révolution française entraînait à sa suite".

Bien qu'attaché à la tradition nobiliaire, Pierre de Coëtanlem ne dédaignait pas la culture populaire et manifestait un intérêt certain pour les us et coutumes, les traditions locales et la langue bretonne dont il maîtrisait tout à fait les subtilités. Pendant plus de trente ans, il s'est ainsi attaché à composer un ouvrage de 8834 pages reliées en huit volumes, resté inédit jusqu'à ce jour, dont le dernier tome fut relié en 1820. L'auteur, qui n'eut jamais l'intention de le publier, mourut en 1827. Comme l'indique la page de titre du document, le projet initial de Coëtanlem consiste à recopier *expressis verbis* le Dictionnaire de la langue bre-

tonne, publié en 1752 par Dom Louis Le Pelletier. Mais peut-être n'est-ce là que son moindre intérêt, car l'auteur ajoute à chaque article du Dictionnaire des remarques, signalées en marge par un R majuscule. L'occasion pour lui de s'épancher très largement sur les coutumes locales, la vie rurale, les croyances religieuses, la mythologie celtique, l'histoire ou la géographie. Ce ne serait pourtant pas rendre justice au Dictionnaire que d'en faire une œuvre strictement locale : Coëtanlem était un esprit encyclopédiste héritier du Grand Siècle et des Lumières. Il nous parle de botanique et de zoologie, des expéditions scientifiques autour du monde, des

populations indigènes des Amériques ou encore des colonies naissantes. Le Dictionnaire de Coëtanlem vaut enfin par sa qualité littéraire. Les références classiques abondent : Hérodote, Virgile, Ovide, Juvénal, Pline, Plutarque y côtoient Boileau, La Fontaine ou Buffon et ponctuent fréquemment les articles les plus conséquents. D'autre part, Coëtanlem lui-même manie avec aisance la langue française et se livre bien souvent à de véritables exercices de style littéraires qui rappellent à bien des égards certaines caractéristiques du romantisme naissant. Découvert en 2003 par des chercheurs du CRBC, le docu-

ment fut acheté par la Ville de Brest avec l'aide du Fonds Régional d'Acquisition pour les Bibliothèques (F.R.A.B.) cofinancé par le Ministère de la Culture (DRAC Bretagne) et le Conseil régional de Bretagne. La convention signée en 2005 entre le CRBC et la Ville de Brest prévoit le dépôt du Dictionnaire de Coëtanlem au CRBC pour une durée de dix ans et sa reproduction sur support numérique dans le but de faciliter sa conservation et sa communication. Aussi, profitant d'un appel à projet lancé en juin 2006 par la Mission Recherche et Technologie du Ministère de la Culture et de la Communication, la Bibliothèque municipale de Brest, le Centre

de Recherche Bretonne et Celtique et l'association de Coopération des bibliothèques et centres de documentation en Bretagne (COBB) ont bâti un projet commun de numérisation et d'indexation de ce manuscrit, devant aboutir à sa mise en ligne sur Hermine². Cette opération résulte de la volonté unanime des porteurs du projet de permettre à un large public d'accéder à ce "monument" patrimonial que devraient rejoindre, au sein d'une bibliothèque numérique de dictionnaires bretons, d'autres éléments fondamentaux de la lexicographie bretonne. ■

NT

La numérisation des fonds à la Cinémathèque de Bretagne



Plan Desandrouin, 1790

Fête de l'Aviation, Brest, 1912



Bâteaux de pêche à Brest

Numérisation et accès aux copies.

La question de la numérisation des fonds de la Cinémathèque (et des archives en général) ne peut être dissociée de la problématique de consultation et d'accès les plus divers aux informations et copies des supports originaux.

L'équipe de la Cinémathèque de Bretagne s'est intéressée à ces questions de base de données et de consultation sur Internet il y a trois ans. L'appel à projet 2003 pour les actions innovatrices sur le réseau haut-débit Région Bretagne et Pays de la Loire a permis à la cinémathèque de se lancer dans cette aventure. Un budget de 390 000 euros HT, réparti entre les deux régions et l'Europe (FEDER), a été consacré à l'élaboration d'une base de données sophistiquée permettant le travail en Intranet et une base de données miroir permettant une consultation parcellaire sur Internet.

La nouvelle base de données de la Cinémathèque de Bretagne a été conçue dans un souci d'interactivité avec le site Internet de la Cinémathèque : les informations documentaires et les fichiers images (fixes et animées) sont facilement exportés sur le serveur Web pour leur consultation par le grand public.

L'intérêt principal et novateur du site repose sur la proposition faite à l'internaute d'accéder à différents usages liés aux données engrangées :

- **l'accès grand public**, gratuit, permet aux internautes d'interroger la base de données et la photothèque
- **l'accès grand public adhérent** donne en plus, via une vignette de lecture, la possibilité de visionner les films lorsque ceux-ci ont été numérisés.
- **l'accès Médiathèques**, qui est un abonnement annuel, comprend l'ensemble des possibilités de l'accès précédent avec en plus une programmation de films (en intégralité et avec une définition supérieure)
- **l'accès professionnels** permet de chercher, visionner et commander des extraits.

Un travail de longue haleine !

Aujourd'hui, 250 heures sont numérisées sur les 9000 heures (estimation au 31/10/2006) que possède la Cinémathèque de Bretagne. A la vitesse actuelle et avec les moyens qui sont ceux de la cinémathèque, il faudrait 18 ans pour mettre à jour le stock actuel.

Des estimations précises concernant les différentes opérations ont été faites : le temps de numérisation est d'1 heure pour 1 heure, le temps d'indexation et d'analyse de 14 heures pour 1 heure, le temps de téléchargement actuel de 3 heures 30 pour 1 heure. ■

GLT

Le Site Internet
www.cinematheque-bretagne.fr

Numériser pour préserver Numériser pour communiquer



Le pont national, projet Trischler, XIX^e siècle

Préserver

La numérisation d'archives a pour vocation de préserver les documents originaux et de répondre ainsi à une des missions fondamentales des services d'archives : la conservation. Elle doit permettre de ne plus manipuler des documents dont les dimensions ou l'état rendent difficile voire impossible la consultation en salle de lecture des archives.

Les différentes campagnes de numérisation des Archives municipales et communautaires, depuis 2004, ont surtout été axées sur les documents iconographiques. A la fin de l'année 2007, ce sont près de 40 000 documents (photographies, plaques de verre, diapositives, cartes postales, dessins ou gravures, cartes ou plans) qui ont été numérisés. Un certain nombre de documents papier ont également fait l'objet d'une numérisation : registres d'état-civil de Brest-centre pour la période 1890-1904. Plusieurs matrices cadastrales, registres de cimetière ou tableaux de recensement militaire de Brest ou de Saint-Marc ont aussi été numérisés à l'occasion de leur restauration.

Communiquer

Tous ces documents, soit plus de 40 000 notices disponibles sont consultables à travers des bases de données.

Aux Archives municipales et communautaires de Brest, c'est Avenio Web qui rend accessible les documents numérisés.

Cette base de données allie la notice du document et sa copie numérique, ce qui permet presque de retrouver le contact physique, quasi charnel, avec le document. Le lecteur connaît instantanément les dimensions du document (aspect non négligeable dans le cas de grands documents comme certaines affiches), son support (papier, calque...), son origine, sa date avérée ou approximative, l'analyse de son contenu, parfois des observations complémentaires sur son état ou son contexte historique.

Cette base est accessible en salle de lecture bien évidemment, mais l'est aussi sur internet depuis le 21 décembre 2007. Pour des raisons de droits d'auteur liées à certains documents (photographies, cartes postales...), les reproductions ne seront possibles que sur demande auprès du service des archives.

Et après

Pour 2008, les projets de numérisation concernent les plans du fonds Langeron (XVIII^e siècle) et ceux de l'architecte Mathon (1946), des affiches illustrées (1900-1980) et les registres de délibérations du conseil municipal de Brest (1789-1980), l'ensemble de l'état-civil de Brest, Saint-Marc, Lambézellec et Saint-Pierre Quilbignon, ainsi que la totalité du fonds Marchand (ancien gardien, machiniste, décorateur, éclairagiste, comédien, auteur du théâtre de Brest) qui comporte des manuscrits, notes, photographies, plans, dessins, maquettes de décors...

Ces campagnes de numérisation sont réalisées par des prestataires externes aux Archives. Cependant, le service complète désormais la numérisation de séries de documents de petit format tels que les photographies ou cartes postales au gré des acquisitions du service. Toutes ces images seront ensuite intégrées dans la base de données et rendues accessibles au public. Toutefois, il est illusoire d'imaginer numériser tous les documents d'archives pour des raisons de coût, de temps, de traitement des données et surtout d'utilité.

La numérisation propose cependant un moyen de concilier préservation du patrimoine brestois le plus en danger (du fait de son support, de dégradations extérieures ou d'une consultation excessive) et communication accrue de celui-ci, bien au-delà du territoire de l'agglomération brestoise.

Les nouvelles technologies permettent donc aux Archives municipales et communautaires de rester dans la tradition historique des Brestoises et au-delà des Bretons, d'être présents dans beaucoup d'endroits de la planète. ■

CBB

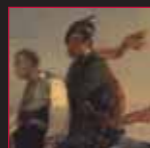
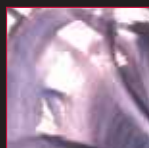


Photo aérienne de 1919

Photographies aériennes de la Rade de Brest

En 2005, un ensemble de photographies aériennes verticales du littoral français et d'Afrique du Nord a été retrouvé dans les locaux d'Iframer. Ces prises de vues proviennent à l'origine des archives du Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM). Il s'agit de vues aériennes réalisées entre 1919 pour les plus anciennes, et 1970, en différentes campagnes. S'agissant de vues réalisées pour des raisons militaires, le cordon littoral couvert (environ 2 km de profondeur) est discontinu. La zone brestoise étant éminemment stratégique est assez bien couverte. En 2006, Brest métropole océane a passé une convention avec Ifremer afin de numériser les photographies concernant le territoire de la communauté urbaine pour les campagnes de 1919, 1929 et 1950. Ces photographies une fois numérisées ont été regroupées en mosaïques afin de réaliser une vue générale par campagne puis intégrées au Système d'Information Géographique de Brest métropole océane. Le lecteur (simple curieux ou chercheur) peut ainsi voir successivement Brest en vue aérienne actuelle, ancienne ou en plan et comparer les évolutions du territoire communautaire au cours du siècle passé : évolution de l'urbanisme, évolution écologique (cordon littoral), évolution historique... En 2007 ont été ajoutées des prises de vues réalisées en 1955 prêtées par un particulier et couvrant presque l'ensemble du territoire de Brest, ainsi qu'une partie des communes limitrophes. Fin 2007 ont été ajoutées les images de 1919, couvrant la Rade de Brest (de la pointe Saint-Mathieu à la Pointe des Espagnols), numérisées avec le concours du Ministère de la Culture. Ces documents en ligne sont également accessibles depuis le site des archives. ■

CBB



La numérisation des collections et la base Joconde

L'inventaire des collections est une obligation depuis la promulgation de la loi relative aux musées de 2002. Ce rappel d'un recensement exhaustif des collections permet de garantir leur sécurité. L'inscription manuscrite sur un registre papier dans l'ordre d'arrivée du bien s'avère aujourd'hui insuffisante pour la connaissance du fonds et particulièrement sa diffusion. L'informatique est un des moyens essentiels de moder-

niser les institutions ; l'inventaire est ainsi le plus souvent informatisé grâce à un logiciel d'inventaire et de gestion des collections, chaque acquisition s'accompagnant d'un dossier comprenant différentes pièces ou documents. Une sortie papier de cet inventaire configuré selon les normes réglementaires est reliée sous forme de registre et validée par le conservateur.

De l'inventaire à la documentation et à la numérisation

De nombreux champs documentaires accompagnent les rubriques obligatoires, dont des photographies des œuvres ou objets. La plupart de ces informations alimenteront la base Joconde, qui est un catalogue en ligne, initié par la direction des musées de France de toutes les collections des musées labellisés.

La numérisation des photographies des œuvres utilisées au musée puis sur cette base nationale, favorise la transmission des connaissances et la recherche. Elle améliore la conservation des pièces en évitant des manipulations fréquentes et l'exposition à la lumière des œuvres sur papier. Elle alimente les sites des musées et des expositions virtuelles. Elle facilite enfin la communication et les prêts pour l'édition.

L'informatisation est plus ou moins avancée suivant les musées, même si l'Etat en a fait un chantier prioritaire. Le musée de Brest a commencé l'informatisation de l'inventaire et un premier lot de 900 prises de vue des peintures est en cours de numérisation par une entreprise spécialisée. Certaines Ecoles comme la peinture italienne du 17^{ème} ou l'école de Pont-Aven pour lesquelles les études avancent, pourront, les premières, être mises en ligne sur la base Joconde.

Cette mise en ligne doit respecter les droits des artistes, quand les œuvres ne sont pas encore dans le domaine public, les droits des photographes et des institutions. La photogra-



BATONI Pompéo - *La mort de Marc-Antoine*,
1763 - n° 966.181.1

phie documentaire est en basse définition tandis que celle prévue pour l'édition en haute définition.

Pour l'artothèque, la campagne de numérisation de ses collections lancée en 2007 a moins à voir avec la notion de conservation que celle de diffusion. Si l'objectif premier d'une artothèque est bien de mettre le public face à la réalité d'une œuvre et non pas de son image, de lui permettre un temps de se familiariser avec celle-ci lors de l'emprunt, la reproduction joue néanmoins un rôle important dans la démocratisation de l'art. Numériser les collections, c'est offrir une possibilité supplémentaire d'aller vers le public, de lui donner à voir la richesse de cette collection par le biais notamment de sa mise en ligne.

Si internet devient l'outil indispensable pour mettre à disposition du plus grand nombre les œuvres d'art, le Centre National des Arts Plastiques nous rappelle à juste titre que l'exploitation des œuvres est réglementée : *"Indépendamment des droits patrimoniaux, l'utilisation des œuvres, y compris celles qui sont tombées dans le domaine public, reste subordonnée au respect du droit moral de l'auteur"*. (cf www.cnap.fr). Il s'agit en effet d'obtenir l'autorisation d'exploitation et de représentation des œuvres acquises. Lorsque l'artothèque choisit de numériser ses collections à des fins de diffusion, d'accessibilité pour le public, les droits des artistes contemporains n'en demeurent pas moins au cœur de sa réflexion. ■

SM - FD

BERNARD Emile - *Autoportrait*, 1890 - n° 985.5.1 (page suivante)
WILLENICH Michel - *La rade de Brest*, 1879 - n° 879.3.1 (détail ci-dessous)



L'entretien

Christian Chabrier,
de la société Arkhenum spécialisée
dans la numérisation de fonds patrimoniaux

Quelle est la raison précise de votre venue à Brest ?

A la demande des Archives municipales et communautaires, je suis venu chercher dix-huit plans de l'architecte Mathon qui a mené la Reconstruction de Brest, ainsi que des affiches anciennes. Quatre cents documents au total qui seront scannés dans notre société basée à Bordeaux, où nous disposons de scanners adaptés aux fonds patrimoniaux, avant d'être restitués à la collectivité, à laquelle nous remettons aussi des supports informatiques. En effet, la numérisation satisfait à deux objectifs des acteurs du patrimoine : préserver, mais aussi communiquer

Pourquoi les documents patrimoniaux font-ils l'objet d'une numérisation spéciale ?

Les documents patrimoniaux sont fragiles et précieux, qu'il s'agisse de registres anciens, de plaques de verre, d'atlas, de manuscrits, de cartes, ou bien sont de grand format. Ils ne peuvent être manipulés comme des documents ordinaires. Nos scanners ne disposent ni de vitre ni de couvercle afin de ne pas écraser les reliures et respecter au mieux l'intégrité des documents. C'est une caméra qui se déplace au-dessus des pages. Tout est numérisé manuellement. De grandes tables aspirantes permettent de maintenir à plat les plans qui ont tendance à rouler sur les côtés. Les images sont nettes.

Quel intérêt trouvez-vous à votre métier ?

La technologie a fait des avancées fantastiques. En 2000, par exemple, les plans de Brest n'auraient pu être scannés en couleur, ce qui est possible aujourd'hui. Le numérique, de plus en plus sophistiqué, permet à des documents précieux anciens de sortir des oubliettes, c'est formidable ! Et c'est un informaticien, pas un historien qui vous le dit. Nous travaillons aussi pour la Bibliothèque d'Etude de Brest et le CRBC, pour lesquels nous avons scanné un dictionnaire français-breton du 17^{ème} siècle. Pour la bibliothèque d'études de Nantes, nous avons numérisé les manuscrits originaux de Jules Verne. Et nous avons eu la chance de nous occuper des deux cents manuscrits des moines du Mont Saint-Michel écrits au Moyen-Age, aujourd'hui exposés au musée Scriptorial d'Avranches. Pour le Service historique de la Marine à Cherbourg, Arkhenum a numérisé les registres des marins embarqués. Ces carnets donnent un luxe de détails : Qui est parti, quand, quelle était la couleur de ses yeux. C'est émouvant... Aujourd'hui, non moins émouvant, c'est pour les Archives Nationales de Fontainebleau qu'une équipe numérise le fonds des listes des morts pour la France. Ils seront sur le net en 2008, pour les 90 ans de la fin de la Grande Guerre. ■

MF

Wiki-Brest

Brest, ville en pleine transformation, a besoin de se souvenir de son passé. C'est peut-être pour cela que les associations sur la mémoire des anciennes communes de Lambézellec, de Saint-Pierre, de la vie dans les baraques de la ville reconstruite après la guerre sont si nombreuses. Wiki-brest*, cette encyclopédie collaborative, ouvre aujourd'hui un espace pour que toutes ces pages écrites par les revues d'histoire, les journaux de quartier, soient données à voir et reliées les unes aux autres. En

18 mois, près d'un millier d'articles ont été publiés sur l'histoire d'un quartier, les noms de rues, les témoignages de personnes. Les milliers de visites sur l'histoire du Patronage Laïque Municipal du Bergot, l'ABCédaire de l'école des Quatre-Moulins, témoignent de l'intérêt que suscite ce patrimoine mis en ligne. Lorsque la ville se renouvelle, des métiers disparaissent, les espaces urbains sont réaménagés. Wiki-brest, par ses multiples collectes autour de la vie d'autrefois, de la musique, des recettes de cuisine, des marins, est un espace pour que cette mémoire collective

riche de l'histoire de chacun(e) reste accessible aux jeunes générations. L'équipe de Wiki-brest est prête à vous aider pour donner vie aux photos, récits dont vous souhaitez enrichir notre patrimoine commun.

FB

***Wiki-Brest :**
<http://www.wiki-brest.net>
Contact : Ville de Brest,
Service Démocratie Locale
et Citoyenneté - 02 98 00 84 38
contact@wiki-brest.net





Bibliothèque d'Etude de Brest

L'informatisation des fonds patrimoniaux de la bibliothèque municipale

"Vous ne savez sans doute pas, ou vous avez oublié, que l'accès à la bibliothèque n'est consenti qu'au seul bibliothécaire. Et donc il est juste et suffisant que seul le bibliothécaire sache déchiffrer ces choses-là". Quelles sont les "choses" auxquelles Malachie, bibliothécaire de l'abbaye du *Nom de la rose*, fait ici allusion ? Il s'agit des cotes des ouvrages, c'est-à-dire de leur adresse géographique à l'intérieur de la bibliothèque. Les livres, prisonniers du gardien du temple, dont il fallait obtenir les faveurs pour accéder à la connaissance.

L'histoire des bibliothèques est l'histoire de la libération progressive des livres, de leur signalement et donc de leur diffusion. Confinée dans la mémoire du bibliothécaire, inscrite dans un inventaire manuscrit, rangée dans un tiroir du catalogue-fichier, imprimée dans un répertoire, saisie dans une base de données, la notice (ou description bibliographique) s'est peu à peu extraite de l'ostracisme dans lequel on la tenait jusqu'alors pour acquérir une visibilité qui, via les technologies du web, s'étend aujourd'hui sur toute la planète.

C'est précisément ce qui est arrivé aux catalogues des fonds anciens et précieux de la Bibliothèque municipale, dont la "rétroconversion" ou informatisation, est achevée depuis quelques semaines. Tant et si bien que les ouvrages du XV^e au XIX^e siècles, ainsi que les livres précieux du XX^e et du XXI^e siècles, apparaissent désormais dans le catalogue informatisé de la Bibliothèque municipale, lui-même consultable en ligne. S'il faut certes se déplacer pour consulter les documents originaux (en échange d'une pièce d'identité), du moins peut-on désormais, de chez soi, interroger la base de données et disposer ce faisant des clés qui permettent d'accéder aux fonds patrimoniaux.

Afin de mener à bien cette opération, la Bibliothèque municipale a sollicité le concours technique et financier de la Bibliothèque nationale de France, dont elle est pôle associé mer depuis 1995.

1 - Umberto Eco, *Le nom de la rose*, Livre de poche, 2002, p. 85.
2 - www.mairie-brest.fr/biblio

Musée des Beaux-Arts de Brest

Guide du service des publics

• Pour les enfants (7-11 ans)

Afin de sensibiliser le jeune public à l'art et à son histoire, le musée et l'artothèque s'associent pour mettre en place des animations sous forme d'ateliers, les mercredis après-midi de 14h à 15h. Gratuit, durée 1 heure Rens. et réservation : 02.98.00.87.96

• Pour tous : une heure - une œuvre

Le dernier lundi de chaque mois, de 18h à 19h, le rendez-vous se fait en tête à tête avec une œuvre du musée. Une lecture approfondie d'un tableau, de son contexte historique, artistique et iconographique, est proposée aux visiteurs pendant une heure.

Autour des expositions

Visites commentées des expositions temporaires, deux jeudis par mois de 18h à 19h
Marielle Paul "Les Arbres Masqués".

• Pour les scolaires et enseignants

Les dossiers pédagogiques : pour découvrir les collections du musée en s'amusant, le service des publics a conçu des dossiers pédagogiques en lien direct avec les œuvres et les expositions temporaires. Conçus pour permettre aux enseignants de préparer et d'animer eux-mêmes leurs visites, ils traitent de plusieurs thèmes et sont mis à disposition gratuitement à l'accueil du musée.

De nouveaux dossiers pédagogiques sont à votre disposition : quand la mythologie raconte des histoires, le portrait, vivre la couleur, le paysage, qu'est-ce que le surréalisme ?

Expositions à l'Artothèque

• Photographies, récentes acquisitions Œuvres d'Hervé Le Nost, Yves Trémorin, Samir Mougas, Philippe Petremant

Jusqu'au 17 février 2008.

Expositions hors les murs

• L'artothèque propose l'organisation d'expositions à partir de sa collection :

lycées, collèges, écoles, centres sociaux, de loisirs, entreprises, assos... sont invités à monter un projet avec l'artothèque !



Archives municipales et communautaires de Brest

La base de données Avenio a été mise en ligne le 21 décembre dernier. La population de l'agglomération brestoise aura donc accès aux collections des archives : documents papier, registres numérisés, documents iconographiques.

Acquisitions

Les Archives ont glané sur internet ce mois-ci :

- **une carte postale** représentant le vainqueur de l'étape de Brest en 1936.
- **les boutons d'un uniforme** du collège communal de Brest à l'effigie d'un bateau, datant du XIX^{ème} siècle.
- **trois photographies** représentant des funérailles de soldats allemands dans le cimetière de Kerfautras.

Traitement des collections

• En lien avec la mise en ligne de la base de données, un travail de reprise des versements a été entrepris par la section contemporaine, ce qui correspond à 100 mètres linéaires de documents traités en décembre. Ce travail va se poursuivre jusqu'à la rentrée de septembre 2008.

Toujours en lien avec cette mise en ligne, l'équipe des Archives municipales a entamé un travail de reprise des indexations des notices des documents entrés dans la base pour permettre un accès plus facile aux internautes qui viendront faire leur recherches en ligne. Ils trouveront ainsi des index leur permettant de rechercher des édifices, des lieux, des événements ou encore des personnes.

Exposition

• Du 7 décembre 2007 au 1^{er} février 2008, les Archives municipales et communautaires proposent, à l'occasion de l'anniversaire de la présence américaine à Brest lors de la Première Guerre Mondiale, la reprise de l'exposition sur le thème des Américains à Brest ainsi que l'exposition d'une partie d'un fonds iconographique acquis auprès d'un particulier en 2006.